

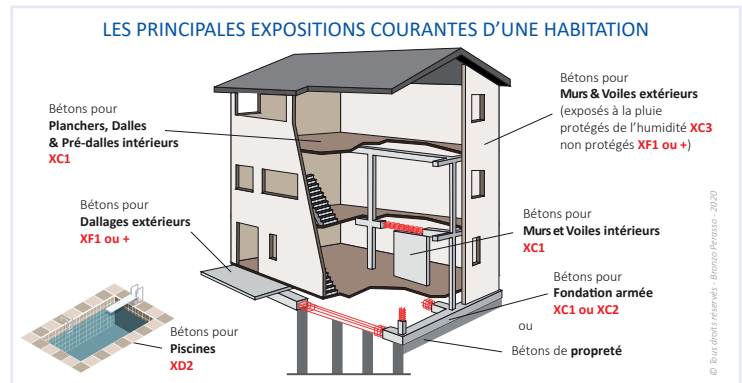


## NOS BÉTONS À PROPRIÉTÉS SPÉCIFIÉES (BPS)

Le BPS est un béton dit « classique » pour lequel on définit précisément les caractéristiques désirées. Ce béton doit avant tout être conforme à la norme NF EN 206/CN, qui est la norme européenne (EN) avec une annexe spécifique à la France (NF).

### NOS 6 FORMULES TYPES DE BPS :

- BÉTONS POUR PLANCHERS, DALLES ET PRÉ-DALLES INTÉRIEURS
- BÉTONS POUR MURS ET VOILES INTÉRIEURS
- BÉTONS POUR MURS VOILES ET DALLAGES EXTÉRIEURS
- BÉTONS POUR FONDATIONS
- BÉTONS DE PROPRIÉTÉ
- BÉTONS POUR PISCINES



### LE BPS EST DÉFINI PAR UNE NOMENCLATURE QUI VA DÉPENDRE DES 6 CRITÈRES SUIVANTS :

- LA CLASSE D'EXPOSITION : XO ; XC ; XD ; XS ; XF ; XA

Elle correspond au type d'environnement le plus adapté à son utilisation et qui est désigné par 2 lettres (XO, XC, XD, ...). Cette classe d'exposition peut être suivie d'un chiffre qui va indiquer le degré d'importance.

- XO : résistance au gel
- XC : Corrosion des armatures par carbonatation
- XD : Corrosion due aux chlorures (origine non marine)
- XS : Béton exposé au sel marin
- XF : Soumis à des cycles gel/dégel
- XA : Soumis à des attaques chimiques

- LA CLASSE DE RÉSISTANCE : C25/30 ; C30/37 ; C35/45...

Il s'agit de la résistance à la compression. Par exemple pour la classe C30/35 : le premier nombre désigne la résistance pour des essais en éprouvettes cylindriques (c'est ce nombre-là qui est utilisé en France) et le deuxième pour des essais dans des éprouvettes cubiques (comme c'est le cas au Royaume-Uni ou en Allemagne par exemple).

- LA CLASSE DE CONSISTANCE : S1 ; S2 ; S3 ; S4 ; SF1 ; SF2...

Elle va dépendre de l'affaissement du béton (elle est déterminée par le test au cône d'Abrams réalisé en laboratoire).

- LA CLASSE DE CHLORURES : CL1 ; CL0,4...

Elle indique sa teneur maximale en ion chlorure par rapport à la quantité de ciment utilisée.

- LA DMAX (dimension maximale) DES GRANULATS : D22,4 ; D16 ; D6,3...

**RAPPEL** : Les granulats sont caractérisés par leur classe granulaire d/D. La classe granulaire est l'ensemble des granulats dont les dimensions extrêmes sont respectivement « d » pour les plus petits et « D » pour les plus gros. Par exemple un gravillon 6.3/10 signifie que la majorité des éléments sont plus gros que 6.3 mm et plus petits que 10 mm.

- LE TYPE DE CIMENT : CEMI ; CEMII / 52,5 ; 42,5 / PM ; SR-PM (PMES)...

Les ciments incorporent les composants suivants en diverses proportions : clinker et laitier de haut fourneau, éventuellement cendres volantes siliceuses et calcaire. Suivant la proportion de chacun de ces éléments, on peut les classer de manière standardisée. La désignation des ciments est en effet normalisée.

Il existe six catégories principales de ciments courants reconnus :






- Ciment Portland avec ajout CPJ35 ;
- Ciment Portland artificiel (CEM I) ;
- Ciment Portland composé (CEM II) ;
- Ciment de haut fourneau (CEM III) ;
- Ciment pouzzolanique (CEM IV) ;
- Ciment composé (CEM V).

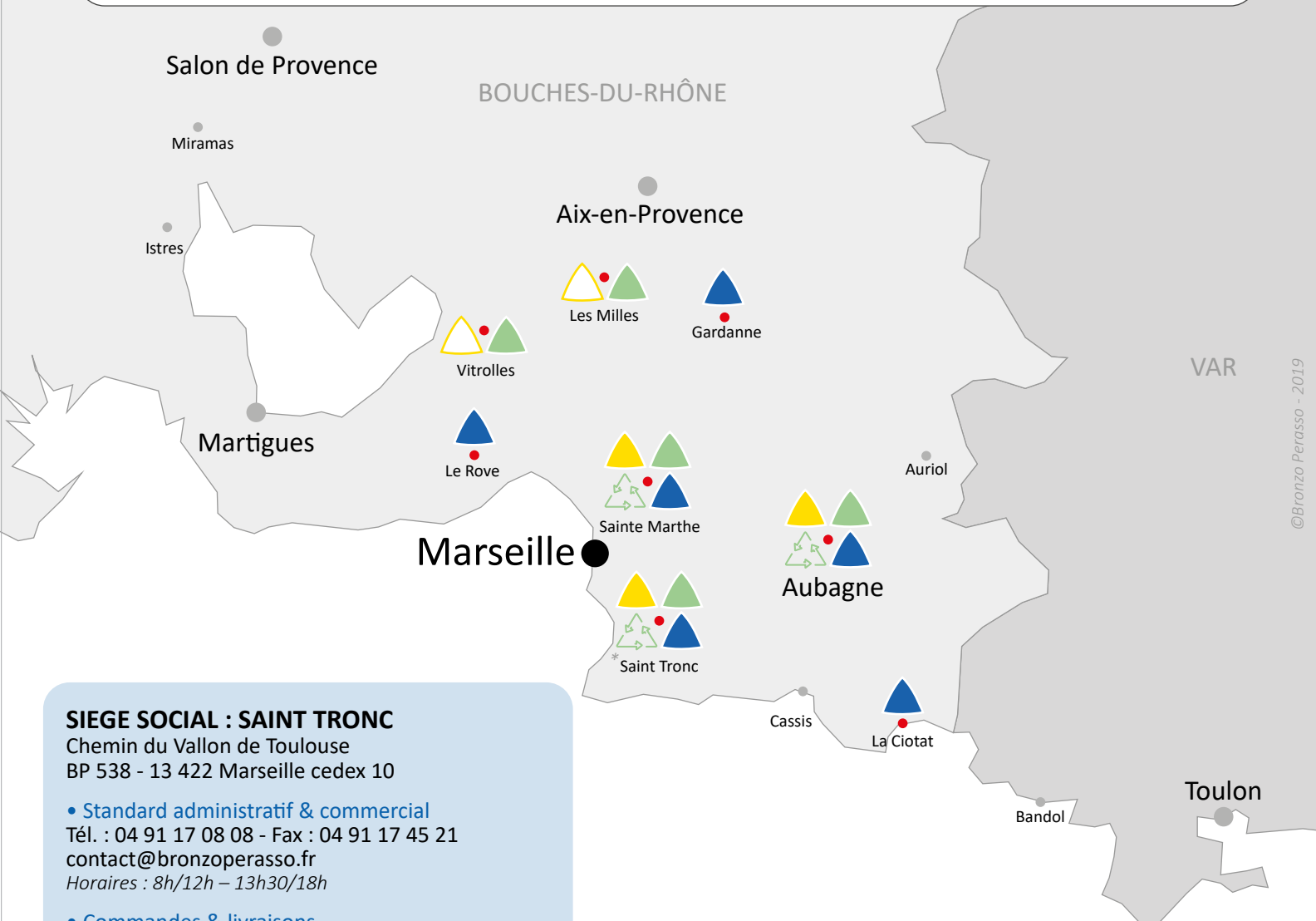
(Les ciments blancs ne constituent pas une catégorie et entrent dans la catégorie CEM I ou CEM II).

# NOUS TROUVER - NOUS CONTACTER



## NOS SITES

-  Nos 3 **carrières** : Marseille St Tronc / Marseille Ste Marthe / Aubagne
-  Nos 8 **centrales à béton** : Marseille St Tronc (x2) / Marseille Ste Marthe (x2) / Aubagne / Gardanne / Le Rove / La Ciotat
-  Nos 2 **dépôts de granulats** : Les Milles / Vitrolles
-  Nos 3 plateformes de **recyclage** : Marseille St Tronc / Marseille Ste Marthe / Aubagne
-  Nos 5 sites d'**accueil des déblais inertes** : Marseille St Tronc / Marseille Ste Marthe / Aubagne / Les Milles / Vitrolles



### SIEGE SOCIAL : SAINT TRONC

Chemin du Vallon de Toulouse  
BP 538 - 13 422 Marseille cedex 10

#### • Standard administratif & commercial

Tél. : 04 91 17 08 08 - Fax : 04 91 17 45 21

contact@bronzoperasso.fr

Horaires : 8h/12h – 13h30/18h

#### • Commandes & livraisons

##### DISPATCH GRANULATS :

Tél. : 04 91 17 08 27 - Fax : 04 91 17 80 17

granulats@bronzoperasso.fr

Horaires : 7h30/12h - 13h30/16h30 (16h le vendredi)

##### DISPATCH BÉTON :

Tél. : 04 91 17 08 00 - fax : 04 91 83 40 04

betons@bronzoperasso.fr

Horaires : 7h/12h30 - 13h/18h15

##### BASCULES :

• Saint Tronc : 04 91 17 08 10

• Sainte Marthe : 04 91 98 12 91

• Aubagne : 04 42 73 49 54

##### DÉPÔTS :

• Les Milles : 06 99 67 35 02

• Vitrolles : 07 62 60 62 28

##### CENTRALES :

• Saint Tronc : 04 91 17 08 15

• Sainte Marthe : 04 91 98 80 14

• Aubagne : 04 42 73 49 53

• Gardanne : 04 42 58 37 30

• Le Rove : 04 91 09 95 74

• La Ciotat : 04 42 08 09 20

www.bronzoperasso.fr

\* Sur le site de Marseille Saint-Tronc  
l'accueil des inertes est géré par la société Perasso

